



## Newsletter de la CRUS, no 31 / mars 2013

La newsletter électronique de la CRUS paraît six fois par année, la semaine suivant la séance plénière de la CRUS. Elle comprend quatre rubriques: le **Highlight** aborde un sujet d'actualité et d'importance pour la CRUS. La rubrique **En direct de la séance plénière** contient une sélection des décisions et sujets importants traités lors de la dernière séance. Les **Nouvelles du Secrétariat général** proposent des sujets d'actualité sur les activités du Secrétariat général de la CRUS. Enfin, l'**Agenda** permet d'annoncer les événements importants de la CRUS.

### 1. Highlight

#### La promotion de la relève académique contribue à la formation du personnel scientifique

*La CRUS est favorable au développement de la pré-titularisation conditionnelle – le tenure track – comme une étape importante de la carrière académique, au même titre que le doctorat et le postdoctorat. Le développement de la carrière académique ne vise toutefois pas uniquement à assurer la relève académique. Les universités veillent à assurer la relève scientifique dans son ensemble, pour répondre aux besoins de la société et de l'économie en matière de personnel scientifique.*

La pré-titularisation conditionnelle (tenure track) est un instrument central de la promotion de la relève académique. Elle consiste à engager un professeur assistant avec la garantie que son poste sera stabilisé si son évaluation après une période donnée (par exemple 6 ans) est positive. Les recteurs des universités suisses jugent que cet instrument est appelé à gagner en importance.

Comme tout instrument, la pré-titularisation conditionnelle a des avantages et des inconvénients. Son principal avantage du point de vue des universités réside dans son attractivité pour les jeunes chercheurs. Cet instrument permet aux écoles d'attirer de meilleurs candidats que des instruments similaires sans perspectives à long terme. Cela se vérifie surtout lorsque le système est conçu de manière à ce que le candidat, pendant cette période probatoire, se retrouve en concurrence avec lui-même et non pas avec d'autres candidats pour le même poste stable. Son poste conserve une part de risque, mais sa réussite ne dépend finalement que de lui-même.

Un désavantage de la pré-titularisation conditionnelle pour les hautes écoles universitaires tient au fait qu'elle réduit leur marge de manœuvre, notamment pour adapter le corps professoral à leurs besoins. D'autres instruments, comme les professeurs assistants sans tenure track, continueront donc sans doute à exister. Ces instruments s'avèrent moins attractifs pour les jeunes chercheurs, mais présentent tout de même l'avantage de permettre à certains d'entre eux, dont le profil ne cadre pas avec les

orientations stratégiques des institutions, de faire leurs armes avant de trouver ailleurs un poste à leur mesure.

### **Malgré la diversité, développer l'instrument tenure track**

Pratiquement toutes les universités suisses disposent actuellement d'un système de tenure track. Ces systèmes sont ancrés dans les législations et réglementations dont dépendent les universités. Les conditions dans lesquelles un poste de tenure track peut être ouvert ne sont pas partout les mêmes. Par ailleurs, ces systèmes doivent tenir compte du marché du travail scientifique international, qui varie selon les disciplines. Il est par exemple courant qu'un chercheur en computer sciences soit engagé comme professeur assistant à la fin de son doctorat alors qu'un chercheur dans les sciences de la vie fera souvent plusieurs stages postdoctoraux.

Malgré cette diversité des situations, la CRUS est d'avis que l'instrument tenure track doit être développé à l'avenir. Il permettra notamment de répondre à l'augmentation des besoins en personnel scientifique. Mais il pourra aussi rendre la carrière académique plus attractive, en particulier dans les disciplines où l'attractivité tend à diminuer.

La pré-titularisation conditionnelle constitue une des dernières étapes de qualification dans la carrière académique. Il est important de rappeler à ce propos que les étapes de la carrière académique, en particulier le doctorat et le ou les postdoctorats, n'ont pas pour unique fonction de servir à la relève académique. Il est au contraire essentiel de les replacer dans le contexte de la relève scientifique dans son ensemble. Chacune de ces étapes contribue à l'acquisition de qualifications utiles non seulement pour une carrière académique, mais aussi pour assumer diverses fonctions de cadre dans de nombreux secteurs de la société et de l'économie. Les efforts que les universités ont d'ores et déjà entrepris pour renforcer la formation doctorale et la situation des jeunes chercheurs n'ont donc pas pour unique objectif de soutenir la relève académique. Ils servent aussi à former le personnel scientifique dont la société et l'économie ont besoin. Il s'agit là d'un des volets importants de la mission des universités.

## **2. En direct de la séance plénière**

### **Séance des 14 et 15 mars 2013 à Berne**

L'**encouragement de la relève scientifique** a constitué l'élément central de la séance plénière – vous en lirez plus dans le Highlight. La CRUS a en outre abordé les sujets suivants:

- **Médecine de famille: concrétisation des prochaines étapes**

Le programme CUS P-10 «Médecine de famille» 2013-2016, que soutiennent la Conférence universitaire suisse (CUS) et la Confédération, est consacré à la consolidation de l'enseignement et de la recherche dans le domaine de la médecine de premier recours. Lors de sa séance plénière, la CRUS a approuvé à l'intention de la CUS une stratégie qui décrit les prochaines étapes du programme.

- SwissTransMed: entrée en fonction du National Steering Group**

Le projet de coopération et d'innovation PCI-18 «SwissTransMed» comprend le soutien de plateformes de recherche en médecine translationnelle, qui vise à transférer les résultats scientifiques en applications cliniques et traitements. La CRUS a pris connaissance de l'état des travaux et a confirmé les membres du National Steering Group du projet, constitué de représentants de cinq universités et des deux EPF ainsi que d'un représentant de la CRUS. La mise au concours pour les projets de plateformes est accessible sur le site [www.swisstransmed.ch](http://www.swisstransmed.ch).
- Délégation Recherche de la CRUS: élection du nouveau représentant de la KFH**

La CRUS a confirmé la nomination du Dr Jakob Limacher, président du Conseil de la Haute école spécialisée Kalaidos et Délégué du ressort Recherche appliquée et développement de la KFH, comme représentant de la Conférence des recteurs des hautes écoles spécialisées suisses (KFH) au sein de la [Délégation Recherche de la CRUS](#).
- Information scientifique: entrée en fonction de la direction de programme**

La CRUS a pris connaissance de l'état des travaux du programme CUS P-2 «[Information scientifique: accès, traitement et sauvegarde](#)» 2013-2016 et en particulier de la nomination et de l'entrée en fonction de la direction de programme, constituée par M Roland Dietlicher (ETH Zürich, Informatikdienste) et Mme Gabi Schneider (Universitätsbibliothek Basel, Fachstelle Open Access). Ce programme est soutenu par la Conférence universitaire suisse (CUS) et la Confédération et vise à développer des instruments qui permettront aux enseignants, aux chercheurs et aux étudiants d'accéder à l'information scientifique et de la gérer de manière optimale.

### 3. Nouvelles du Secrétariat général

- Rencontres de travail des experts de Bologne de l'espace germanophone et journée autrichienne de Bologne 2013 à Dornbirn**

Une première rencontre des experts de Bologne d'Allemagne, d'Autriche, de Suisse et du Liechtenstein a eu lieu le 18 mars 2013 à la haute école spécialisée de Dornbirn à l'invitation de l'OeAD (Österreichischer Austauschdienst). La rencontre a été l'occasion d'échanges entre experts sur divers thèmes comme la validation des acquis, la mobilité et la reconnaissance des acquis de formation ou encore l'apprentissage centré sur l'étudiant. En outre, un représentant de l'UE a informé les participants sur l'avenir des équipes nationales d'experts de Bologne dans le cadre de la nouvelle génération de programmes de l'UE à partir de 2014. Les experts suisses de Bologne, coordonnés par la CRUS, étaient représentés par une délégation de six personnes à Dornbirn. La présentation des «Priorités de la CRUS dans le domaine de l'enseignement pour les années 2012-15/16» par la responsable de la Coordination Enseignement de la CRUS, dans le cadre d'un podium de discussion, a soulevé un grand intérêt du public lors de la journée autrichienne de Bologne 2013. D'autres rencontres sont prévues pour l'avenir.

- **Afflux record aux études de médecine**

Le nombre record d'[inscriptions aux études de médecine](#) enregistrées au 15 février 2013 dépasse très fortement les capacités d'accueil de première année des universités suisses dans les filières de médecine. Dans les quatre universités qui, sur la base de la recommandation de la Conférence universitaire suisse (CUS), appliqueront à nouveau le test d'aptitudes aux études de médecine, les capacités d'accueil sont dépassées de 359% en médecine humaine, de 219% en médecine vétérinaire et de 185% en médecine dentaire.

Vu la capacité limitée au niveau de la formation clinique, les universités de Genève, de Lausanne et de Neuchâtel continueront la sélection intra-universitaire à la fin de la première année d'études.

- **Programme Sciex-NMS<sup>ch</sup> : portrait d'un fellow**

La jeune doctorante roumaine Camelia Stefanache nous présente dans ce [quatrième portrait de fellow Sciex](#) son projet de recherche en biotechnologie qu'elle conduit à la Zürcher Hochschule für angewandte Wissenschaften à Wädenswil (ZHAW).

- **Actualisation de la banque de données proff.ch**

La banque de données [www.proff.ch](http://www.proff.ch) a été actualisée début mars 2013.

#### 4. Agenda

##### 16 et 17 mai 2013 / Berne : CRUS: séance plénière

La prochaine séance plénière de la CRUS aura lieu les 16 et 17 mai 2013 à Berne. La newsletter électronique résumant les nouveautés et les décisions importantes en lien avec cette séance sera disponible le mercredi suivant, soit le 22 mai 2013.

→ [toutes les dates des séances de la CRUS](#)

#### Contact

Dr Raymond Werlen, secrétaire général de la CRUS, [raymond.werlen\(at\)crus.ch](mailto:raymond.werlen(at)crus.ch), et Dr Sabine Felder, responsable de la coordination enseignement, [sabine.felder\(at\)crus.ch](mailto:sabine.felder(at)crus.ch), se tiennent à votre disposition pour tout renseignement complémentaire.